



HAL
open science

CADANSSER

Julie Thomas, Stephanie Henry, Anne Loyale, Julien Mondon, Claire Aubert,
Manou Benoit, Alban Cogrel, Marine Maurin, Antoinette Kuijlaars, Lucie
Reboul, et al.

► **To cite this version:**

Julie Thomas, Stephanie Henry, Anne Loyale, Julien Mondon, Claire Aubert, et al.. CADANSSER.
2024. hal-04694782

HAL Id: hal-04694782

<https://hal.science/hal-04694782v1>

Submitted on 13 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Projet détaillé CADansSER

Projet CADansSer : Cartographie et Analyse participatives des dispositifs contre les violences sexistes et sexuelles dans les DANSES « Sociales » En AuRA : Réunir recherche et associations pour améliorer le déploiement de ces dispositifs.

Argumentaire, méthodologie, attendus

Nom et prénom des responsables scientifiques : Thomas Julie & Henry Stéphanie

Mots clés de la proposition

danses sociales ; violences sexistes et sexuelles; consentement; Formation par la recherche ; loisirs culturels et physique

Résumé :

Le but du projet CADansSER est d'étudier la prise en compte, et en charge, des évolutions sociales en matière de gestion des violences sexistes et sexuelles (VSS) au sein des danses « sociales », ou danses « de participation » (Kaepler, 1978), lors d'événements festifs et dans les associations et/ou écoles pourvoyeuses d'ateliers réguliers. L'ambition de CADansSER est d'apporter des résultats scientifiques innovants et des réponses concrètes concernant la prise en charge des VSS, appropriables par la société civile, les associations de danse, et les danseurs et danseuses.

Alors que les sujets des inégalités de genre et du consentement apparaissent être des préoccupations pour un nombre grandissant d'acteur·ices des mondes de ces danses comme dans la société, ils sont de plus en plus traités par les sciences humaines et sociales, l'éducation populaire ou encore le secteur de l'économie sociale et solidaire. Néanmoins leur questionnement dans les loisirs culturels et sportifs reste marginal. Dans le projet CADansSER, prolongeant le travail initié dans une recherche en cours (Thomas et al., 2023), nous chercherons à repérer et analyser les dispositifs de prévention et formation en matière de VSS existant dans les mondes des danses de participation en région Auvergne Rhône Alpes. Nous étudierons chaque phase du déploiement de ces dispositifs citoyens : 1) la conception de ces dispositifs, notamment la circulation des savoirs et pratiques à partir du partage d'expériences dans d'autres sphères ; 2) la mise en place du dispositif en s'attachant à comprendre la formation, le travail et le vécu de « référent·es VSS » (les personnes qui portent les actions de prévention et prise en charge des VSS dans les lieux de danse); 3) la réception des dispositifs par les publics de ces danses ; pour saisir les leviers d'amélioration. Les résultats attendus sont, à partir de supports **audio et écrits** coproduits par les partenaires associatifs et scientifiques : 1) coconstruire une **typologie** des dispositifs en matière de prévention des VSS dans les espaces de danses à partir d'une **cartographie participative** des dispositifs et d'entretiens avec des membres des organisations pourvoyeuses de pratiques de danse ; 2) participer à **améliorer les contenus de formation** des « référent·es VSS » aux parcours et attentes hétérogènes, et à **l'essai** dans des communautés variées ; 3) contribuer à **l'optimisation** des pratiques relatives aux VSS et leur **adaptation** selon les publics visés. Ce travail, fruit du partenariat entre des membres de l'Université de Saint-Etienne et du Crefad Loire, sera mené avec et pour les acteur·ices des mondes sociaux étudiés, à partir d'une collaboration inédite entre les mondes des danses et ceux des sciences sociales et de l'éducation populaire.

TABLE DES MATIÈRES

1. Description de la proposition	3
a. Les danses de participation : entre reproduction et subversion des normes de genre	3
b. Encadré : Définition de l'objet et présentation de la recherche exploratoire Dansesà2..	3
c. Des espaces de pratique produisant des catégorisations implicites, favorisant l'émergence de situations de malaise, violences voire VSS	6
L'hétérogénéité des lieux, des publics et des attentes	6
À la recherche du « bon » ou de la « bonne » partenaire : une catégorisation implicite et multifactorielle	6
D'expériences ambivalentes à des violences sexistes et sexuelles.....	7
d. Gérer et prévenir les VSS dans un cadre peu réglementé : propositions pour une recherche participative	8

La prise en compte des VSS dans les danses : tributaire d'« entrepreneur·ses de cause »?	8
1) Questions et hypothèses sur la conception des dispositifs d'action contre les VSS.....	9
2) La figure locale de « référent·e VSS ».....	9
3) La réception des dispositifs par les publics destinataires.....	10
2. Méthodologie détaillée.....	13
WP 1. Étudier la conception des dispositifs. T1= janvier à juin 2025.	13
WP1.a. Entre janvier et juin 2025. Cartographie des actions (responsabilité: CMV).....	14
WP1.b. entre février et juin. Etude des contextes de déploiement d'un dispositif (resp SHenri)	14
WP1.c entre avril et juin. Typologiser (ensemble) (resp JThomas).....	14
WP2. Etudier la mise en place. T2 = mars 2025-mars 2026.....	14
WP2.a Entre mars et juin. Analyse d'une formation de 2 jours effectuée par le collectif Matières Vivantes (resp CMV).	15
WP2.b. Entre mars et novembre. Entretiens avec des référent·es VSS (resp SH-JT).....	15
WP2.c Entre avril et août 2025. Concertations (resp SH).....	15
WP2.d Entre mai et septembre 2025. Observations participantes et directes (resp SH-JT)	15
WP2.e. Entre septembre 2025 et mars 2026. Analyse et productions de livrables (resp JT-MSOD).....	15
WP3. La réception des dispositifs. T3: entre avril 2025 et juin 2026.....	16
WP3.a Entre avril 2025 et août 2025. Concertations (resp SH).....	16
WP3b. Entre mai et septembre 2025. Observations participantes et directes (resp SH-JT)	16
WP3c. Entre mai et décembre 2025. Entretiens sur la réception (resp JT).....	16
WP3.d. Entre septembre 2025 et juin 2026. Analyse et productions de livrables (resp SH-JT-MSOD).....	16
3. Résultats attendus, productions et stratégie à moyen terme – vers un projet-suite.....	16
Les résultats scientifiques attendus :	16
Les productions à destination de la société civile	17
Pour une Science Ouverte.	17
Audio : Documenter le processus de recherche et diffuser les résultats	17
MSOD : Le documentaire	18
Restitution des résultats dans les communautés étudiées.....	18

Production de documents écrits sur les dispositifs de VSS, la formation et le rôle des “référentes”.....	18
Recueil de photos et capsules vidéo (sous conditions financement extérieur).....	19

1. Description de la proposition

La proposition détaillée du projet permet de comprendre de manière plus fine le contexte, le travail de définition opéré et les résultats de la recherche exploratoire Danses à 2. Nous avons surligné en gris les éléments ajoutés, pour un repérage plus rapide.

a. *Les danses de participation : entre reproduction et subversion des normes de genre*

Selon Hélène Marquié (2016), la danse est un « phénomène *actif* dans la production du genre ». Et en effet : la danse, c’est un monde, ou plutôt des « mondes » (Becker, 1988), qui regorgent à la fois, de contextes où on peut percevoir de manière saillante la reproduction des normes genrées et même saisir des éléments fondateurs de leur production contemporaine (Appril, 2009), y compris lorsque des pratiques sont mises en œuvre pour déconstruire les stéréotypes de genre (Pasquier, 2016) ; et à la fois, d’espaces de diffusion d’une « culture du consentement » (Lévy Guillain, 2024) voire de dérangement ou subversion de l’ordre social de genre (Marquié, 2013). Le travail de Marquié, quoique remarquable, circonscrit ses analyses aux danses chorégraphiées. Nous nous pencherons plus particulièrement sur les pratiques amateurs des danses « de participation » (Kaeppeler, 1978). Nous faisons référence ici aux danses et bals traditionnels, et aux danses à deux souvent désignées par danses de couple, ou de salon – cf. encadré *infra* pour le travail définitions et de précisions sur les mondes considérés.

Les danses de participation paraissent en effet particulièrement intéressantes lorsqu’il s’agit de comprendre les évolutions et recompositions actuelles des normes et pratiques genrées. En effet, d’un côté, elles sont définies par un rapprochement sensible (et parfois sensuel – cf. Mandressi, 2017) des corps, marquées historiquement par une différenciation (hétéro)sexuée des rôles possibles selon le sexe (Appril, 2009), et par des présentations de soi et des règles très stéréotypées du point de vue du genre (e.g. Hidri-Neys et Bohuon 2014 ; Tobin, 2015). De plus, de nombreuses danses de participation pratiquées en France (surtout celles à deux) ont des origines culturelles potentiellement perçues comme « exotiques », qui se combinent avec l’acception de la « tradition » que chacune d’entre elles véhiculent, se traduisant notamment dans la construction et la reconfiguration des normes de genre en vigueur dans ces espaces. D’un autre côté, elles connaissent, depuis quelques années, un bouillonnement de questionnements autour des normes de guidage, du consentement, des violences sexistes et sexuelles, perçues et mises en discussion par certain·es danseur·euses et chercheur·ses¹ –, rencontrant un certain nombre de résistances au sein de leurs communautés de pratique. Le projet participatif CADANSSER fait suite à la recherche exploratoire [Dansesà2](#) (Dà2), étudiant ces questions avec les outils de la sociologie.

b. *Encadré : Définition de l’objet et présentation de la recherche exploratoire Dansesà2*

¹ Cf. la session « Mixité, parité : le bal face aux questions de genre » du récent colloque *Le bal : communion, invention, subversion*: <https://pad.philharmoniedeparis.fr/colloque-le-bal-communion-invention-subversion.aspx?lg=fr-FR>. Un certain nombre de travaux étudient les questions liées aux rapports de genre dans les danses de participation : cf. notamment Davis (2015); Despres (2015) ; Hidri-Neys et Bohuon (2014); Tobin (2015), Steil 2021. Mais ces différentes recherches ne se centrent pas sur les changements les plus récents, et se centrent sur une communauté de danse en particulier.

De quoi on parle lorsqu'on parle de danses de participation ?

Sous le vocable courant de « danses sociales », on trouve diverses formes de danses dont l'enjeu n'est pas une mise en *représentation* mais la *participation*² à des moments de « réunion de plusieurs personnes rassemblées pour danser » (Desrat, 1985) : des danses relativement récentes et d'origine plutôt extra-européenne³, spécifiquement en paires liées, comme le tango, les danses swing (lindy hop, blues, balboa, steppin' entre autres), la salsa, le forró entre autres ; et les danses « trad' » (traditionnelles), « folk' » (folkloriques), ou encore « régionales » ou « vernaculaires » – dans lesquelles on trouve majoritairement des danses collectives (ex. maraîchine, tarentelle...) et des danses à deux relativement anciennes avec des origines plutôt européennes (ex. valse, mazurka) (cf. Guilcher, 1998). Suivant les espaces, les modalités d'appariement entre danseur·euses sont diversifiées (danse solo, danse de groupe, danse à deux avec le classique « cavalière/cavalier », danse à deux personnes de même genre ou bien danse entre homme et femme avec « inversion du genre » dans les rôles). Dans la suite du texte, la désignation de « danse à deux » a pour but d'éviter et le caractère situé, du point de vue de l'âge et de la classe, du terme « de salon » et l'(hétéro)normativité du terme de « danse de couple »⁴. Les danses de participation se distinguent du champ artistique (*i.e.* les danses qui visent la représentation) comme des pratiques strictement sportives (qu'on peut définir par la centralité de la codification des règles de pratique, un espace-temps spécifique, et une visée compétitive). Ces danses sont dites d'ailleurs souvent « sociales » par leurs pratiquant·es, pour marquer l'aspect communautaire et l'absence proclamée d'élitisme qui, inversement, définirait les danses artificielles⁵. Néanmoins des compétitions et des enjeux de classement, formels ou informels, existent depuis longtemps dans les danses « sociales » – que l'on pense à la « danse sportive » ou aux marathons de danse⁶, ou encore des concours de type « *Jack'n'Jill* », (cf. Hancock, 2013).

Ces danses s'exercent dans des cadres institutionnels, temporels et spatiaux spécifiques et différenciés : cours ou atelier⁷ de 50 minutes à plusieurs heures, différents niveaux (de découverte à perfectionnement), stages condensés sur un week-end, bals, festivals de plusieurs jours, marathons. Notre exploitation de l'enquête du Ministère de la Culture Pratiques culturelles des Français·es de 2018 permet néanmoins de souligner que 17 % des individus sondés se sont rendus dans un bal public au cours des mois précédant l'enquête (dont environ un tiers déclarant prendre des cours de danse « sociale »). L'aspect central de la pratique

² Ces catégories 'danses de participation/représentation' proposées par Kaeppler, (1978), même si elles sont poreuses, présentent l'intérêt « de partir des propriétés formelles des pratiques, des contextes et des usages » (Aprill, 2018, p. 14)

³ Le processus de métissage des danses rend néanmoins difficile d'attribuer une seule origine à ces pratiques. Toutes ont néanmoins émergé dans une « situation créole » (Helmlinger, 2011) issue de la colonisation des Amériques, matérialisant la synthèse entre différentes matrices culturelles. Par exemple, le forró combine le Lundu, d'origine africaine pratiquée par les Noirs·es esclavagisé·es dans le Nordeste brésilien, dansé par paire en face à face sans guidage défini, et la valse européenne pratiquée par la cour portugaise installée à Rio de Janeiro, qui produit probablement des rôles genrés (Diaz et Dupan, 2022).

⁴ Les danses enlacées ont un statut particulier pour Marcel Mauss, car elle « serait un produit de la civilisation moderne d'Europe » (cité dans Aprill, 2018). Si l'on en croit le travail (non universitaire mais basé sur des travaux universitaires) de Diaz et Dupan (2022), c'est plus précisément le caractère enlacé avec un guide et une guidée que l'Europe a promu, probablement via la valse en premier lieu. Les danses africaines ou indigènes de l'Amérique du Sud ou centrale pouvaient avoir été enlacées de manière plus ou moins étroites, mais il n'y avait a priori pas de guide désigné·e.

⁵ Dans les enquêtes portant sur les pratiques sportives, la danse est souvent perçue également à l'aune de l'artistique et renvoyée vers les pratiques culturelles. Mais les grandes enquêtes diligentées par le ministère de la Culture restent surtout orientées vers les danses de représentation, les danses de participation restant un point très peu étudié (et ce malgré les efforts institutionnels déployés autour de la question du diplôme de professeur·e de danse). Or, celles-ci peuvent continuer à être considérées comme un « sous-ensemble relativement autonome [des autres genres de danses] » trente ans après la dernière analyse du Min. de la Culture à ce propos (DEPP Ministère de la Culture, 1996).

⁶ On se souvient du film de Sydney Pollack *On achève bien les chevaux*, présentant d'une manière dramatique les marathons de danse existant depuis les années 1920 – cf. Martin Carol (1994). *Dance Marathons: Performing American Culture In The 1920s and 1930s*. Jackson: University Press of Mississippi, sur ces pratiques.

⁷ Nous nommerons atelier plutôt que cours de danse l'apprentissage de pas et de chorégraphies dispensées par des « maestro » ou des transmetteur·trices pour respecter la terminologie de « cours » et « enseignant·e » qui ne s'attribuent qu'à des titulaires de Diplôme d'État.

autonome dans les danses de participation les distingue des danses artificielles. Danser en dehors du cadre institué des cours et ateliers sans encadrant·e constitue en effet un pan essentiel de la pratique. Les événements festifs (bals, concerts, en salle ou sur l'espace public) matérialisent le lieu de mise en action des leçons suivies. Pouvant être à l'origine de l'adhésion à une école ou association, (Apprill, 2018), cette pratique autonome est surtout le lieu de valorisation du niveau acquis et du capital technique accumulé, autant qu'un espace communautaire de sociabilité - et ce, malgré la raréfaction du « bal populaire » sous ses atours traditionnels (Croizat, 2000 ; Apprill, 2018).

La recherche exploratoire Dansesà2

Grâce au soutien de l'INJEP, la recherche [Dansesà2](#) (Dà2) portant sur les publics de quatre danses à deux (forró, salsa, swing, tango argentin), et les recompositions des normes de genre en leur sein, a été initiée à l'automne 2023 par une des porteuses de la présente proposition. Le projet posait le constat que la littérature ne permettait pas de dégager une vision globale de la manière dont les publics se répartissent et éventuellement circulent dans l'espace social des danses à deux. La recherche vise, à partir d'une méthodologie mixte, à décrire cet espace social et à comprendre comment les rapports sociaux de genre, de sexualité, de racialisation, d'âge, de classe, s'y trouvent – ou non – questionnés.

Concernant l'évolution des normes de guidage, il existe depuis longtemps des sous-espaces vécus comme plus « safes », construits par et pour des personnes queer notamment (Davis, 2015; Morad, 2016). L'évolution des représentations et des usages concerne désormais des espaces plus traditionnels de danses sociales. Certain·es pratiquant·es veulent pratiquer une danse « sociale » mais n'acceptent pas pour autant nécessairement la répartition genrée du travail corporel⁸ ou des techniques corporelles hétéronormatives, essayant les deux rôles ou le rôle qui ne leur était pas assigné. Parfois même iels se mobilisent pour que les lieux de pratique ordinaire qu'iels fréquentent deviennent « non sexistes », voire se « *queerifient* » (Morad, 2016). Parmi les personnes interrogées dans *Dà2*, une large majorité semble accepter ces évolutions (52 personnes sur 55). Ces recompositions et transformations s'expriment de manière nettement différenciée selon les danses (du plus évolutif au plus résistant : folk et certains sous-espaces du tango et du swing ; forró et autres espaces du swing ; salsa et certains espaces du tango).

Toutefois, les entretiens et observations menés montrent que ces actions contre les inégalités de genre rencontrent un certain nombre de résistances, plus ou moins intenses selon leur objectif et leurs modalités, et suivant les places occupées par les réfractaires à ces évolutions (vouloir « guider » pour une femme ne rencontre généralement pas autant de résistances que l'interdiction d'entrée à un festival à une personne à propos de laquelle il y a un ou des témoignages d'agressions). Même lorsque les pratiquant·es et les enseignant·es sont en faveur des évolutions, la transformation des pratiques s'avère difficile lorsque se matérialisent les interactions. En effet, entrent en ligne de compte des socialisations genrées souvent traditionnelles des interactant·es, des pédagogies parfois peu réflexives, une symbolique de genre s'incarnant dans une terminologie hétéronormative ou au mieux au masculin neutre. Un certain nombre de violences « ordinaires » (hétéro)sexistes ont ainsi été repérées : réflexions sur les attributs corporels, mise à l'écart insidieuse des femmes plus âgées ou jugées grosses, refus plus ou moins abrupts lorsque des femmes veulent apprendre à guider ou des hommes à être guidés, ou danser avec quelqu'un du même genre (quand deux femmes dansent ensemble alors que deux hommes sont seuls, il arrive régulièrement que ceux-ci viennent essayer de les séparer pour danser chacun avec l'une d'elles). On le verra, des violences sexuelles aussi adviennent. En réaction, des initiatives ont éclo, visant à alerter spécifiquement sur les violences sexistes et sexuelles existant dans les danses, ou les prévenir. Les actions semblent

⁸ De même que les pratiquant·es d'une forme musicale peuvent ne pas accepter la répartition genrée des instruments (Kuijlaars, 2017).

provenir, la plupart du temps, d'expert·es par appartenance à ces mondes de la danse de participation, également expert·es par profession ou par militantisme de ces questions liées aux inégalités de genre. Les premiers résultats de cette recherche en cours, et les liens noués pendant l'enquête avec des associations et collectifs mobilisés sur les questions de VSS, sont au principe du projet CADansSER.

c. Des espaces de pratique produisant des catégorisations implicites, favorisant l'émergence de situations de malaise, violences voire VSS

L'hétérogénéité des lieux, des publics et des attentes

Dans la recherche *Dà2*, nous montrons la frontière parfois ténue entre loisir, activité quasi sportive ou espace de sociabilité, et la diversité des finalités associées. Cela peut engendrer des attentes et des modes de fonctionnement divers entre les adhérent·es des associations, les élèves des écoles privées, et toutes celles et ceux qui, hors de ces institutions socialisatrices, fréquentent des pistes de danses ; en particulier concernant les normes diffusées quant aux « bonnes » pratiques. Celles-ci, souvent implicites, se matérialisent essentiellement dans des postures corporelles, des échanges de regard, des manières d'agencer son corps pour amorcer et maintenir l'approche avec le ou la partenaire. On note par exemple que la « bonne » distance corporelle entre partenaires diverge significativement entre chaque type de danse étudiée, une proximité perçue comme « normale » dans le cadre d'une danse pouvant être ressentie comme abusive dans une autre. À l'inverse, le maintien d'une trop grande distance corporelle dans une danse qui se performe dans une plus grande proximité sera jugé inadapté à la pratique de cette danse. Néanmoins, on observe sur le terrain la progression d'une verbalisation des « bonnes » pratiques, notamment au travers de la demande, et du consentement à danser. Dans les événements festifs (« soirées » ponctuelles ou festivals de danse), les publics sont encore plus diversifiés : les initié·es, les expert·es voire les professionnel·les de ces danses (professeur·es et musicien·nes) y croisent des nouvelles et nouveaux venu·es, des personnes dont la pratique a tout juste commencé, avec des degrés très divers d'interconnaissance. Dans ces espaces plus ou moins publics, peuvent aussi être présentes des personnes venues accompagner des ami·es, boire un verre, s'initier à la danse, faire de nouvelles rencontres ; ne connaissant pas les usages et ne maîtrisant pas nécessairement les règles informelles de ces contextes. Dans ce cadre, le travail des personnes, salariées ou bénévoles, organisant l'événement consiste à assurer le bon déroulement du moment festif – mais l'évaluation de ce qu'est un « bon déroulement » pouvant fluctuer selon les acteur·ices impliqué·es⁹ – ; et à gérer les incertitudes liées à la variété des publics et des attentes.

À la recherche du « bon » ou de la « bonne » partenaire : une catégorisation implicite et multifactorielle

En la matière, les acteur·ices du monde associatif associé·es au projet font un constat similaire à celui soulevé dans *Dà2* : ces mondes des « danses sociales » tendent à se proclamer accueillants, tournés vers le plaisir de toustes, apolitiques et neutres, mais sont en réalité traversés par les mêmes rapports de pouvoir que le reste de la société (Loyale/Collectif Matières Vivantes, 2024 ; Série documentaire [« Mais si on danse »](#)). Les pratiques parfois très normées, et normatives, suivant les espaces de pratique peuvent susciter un rejet plus ou moins discret de l'altérité, alors que la constitution d'un « capital danse » peut permettre d'éviter dans la danse

⁹ Les gérant·e et salarié·es du lieu peuvent ainsi mettre en avant les recettes que l'événement rapporte – ce qui conduit éventuellement à pousser à la consommation d'alcool, désinhibant potentiellement certains comportements – ; les bénévoles d'une association de danse peuvent désirer recruter de nouvelles et nouveaux adhérent·es, les personnes présentes peuvent désirer passer un bon moment, danser beaucoup ou encore trouver un·e partenaire amoureux ou sexuel – cf. notamment Apprill, 2018.

des stigmatisations vécues par ailleurs. Un·e danseur·e reconnu·e comme « bon·ne » par la communauté peut avoir accès aux pistes de danse et à des partenaires, au-delà de son apparence et son appartenance ethnoculturelle, son âge, ses dispositions genrées, entre autres capitaux – ne présageant cependant rien des liens de sociabilités tissés en dehors¹⁰. Des catégorisations sont néanmoins produites et vécues lors des bals et des ateliers, hiérarchisant les bon·nes et les moins bon·nes voire mauvais·es partenaires de danse. Et dans l’opération de catégorisation, entrent en ligne de compte le niveau technique bien sûr mais aussi des propriétés sociales, entre autres une capacité à performer les « bonnes » émotions qu’on pourrait nommer un capital émotionnel ; également le capital symbolique, d’autochtonie, musical ; parfois les ressources liées à ses origines ethnoculturelles ou sa couleur de peau (à l’image de ce qu’évoque Ashley Mears (2023) avec le « capital chromatique ») – gage d’authenticité en même temps que support de stéréotypes exotisants (Decoret-Ahiha, 2005; Ana, 2022 ; Kuijlaars, 2024). Souvent aussi, le modèle de féminité ou masculinité incarnée importe, d’une manière différenciée suivant les espaces – dans un certain nombre de communautés, cela peut être la capacité à incarner une masculinité ‘déconstruite’ ou “inclusive” (Anderson, 2005), et performer son adhésion à la « culture du consentement », qui sera valorisée pour les hommes ; tandis que dans d’autres, c’est l’incarnation d’une féminité « accentuée » – comme dans d’autres pratiques physiques artistiques (e.g. Pouillaude, 2023) qui est attendue des femmes et un modèle beaucoup plus traditionnel et viril qui s’affiche côté masculin – parfois non sans paradoxes (Tobin, 2015 ; Apprill, 2018).

D’expériences ambivalentes à des violences sexistes et sexuelles

À vivre ces hiérarchisations, l’enchantement décrit par les pratiquant·es lors de leur rencontre avec la danse de participation, et qui marque souvent durablement leur rapport à la communauté de danse, peut laisser place, ou être nuancé par, des expériences plus ambivalentes. Les entretiens faits pour *Dà2* révèlent que, dans les rapprochements des corps au moment de la danse, les différences de niveaux mais aussi les diversités de manières de danser (situées socialement), les différences de rapports aux sensations et à l’intime¹¹, et enfin les potentiels conflits de cadrage sur la finalité de la danse (être là pour s’amuser, pour progresser, pour trouver un·e partenaire amoureux·se ou sexuel·le) amènent parfois à des situations d’inconfort. Celles-ci sont souvent passées sous silence par les danseur·euses, car elles peuvent entrer en conflit avec ces opérations de catégorisations : en « sauvant la face » du partenaire (Goffman, 1967) on maintient sa propre place sur le marché des (bon·nes) partenaires. Dans ce cadre, il n’est donc pas rare de taire les moments désagréables, même si ceux-ci peuvent être rapportés par la suite à son cercle proche. C’est notamment le cas pour les femmes, et globalement les personnes minorisées du fait d’une ou plusieurs propriétés sociales susceptibles de les désavantager dans les interactions et les catégorisations.

Les caractéristiques qu’on vient de décrire des contextes de danse de participation permettent de comprendre comment ces espaces, associés dans les représentations au plaisir et à la détente, peuvent aussi être le lieu de situations de violences sexistes ou sexuelles. Elles paraissent régulièrement commises par des personnes occupant des positions de pouvoir dans la communauté, ou possédant des caractéristiques (une renommée, des liens d’amitiés, une antériorité dans la danse, une présentation de soi incarnant une masculinité ‘déconstruite’ – qui peuvent ici être des “habits neufs de la domination masculine” – De Singly, 1993) susceptibles

¹⁰ Oumaya Hidri-Neys (2014) remarquait combien, dans la salsa estudiantine, l’acquisition d’un “capital salsa” pouvait neutraliser, pour le temps d’une soirée ou d’un cours, le fait de ne pas répondre pas “aux canons de beauté en vigueur dans la société” (§13).

¹¹ Presque tous les sens sont mobilisés dans des situations perçues, ou non, comme intimes – contact étroit ou non entre certaines parties du corps, avec la sueur du partenaire; odeurs des parfums ou de transpiration; vision de parties du corps plus proches qu’à l’habitude ; audition des bruits produits par le ou la partenaire, comme sa respiration ; mouvements et proprioception en contact avec un·e autre ; ainsi bien sûr que la musicalité (perception du rythme et de la mélodie) et son expression partagée ou non avec la danse.

de fonctionner comme capital social ou symbolique dans ces espaces. Ces violences sont parfois connues dans les communautés et même dénoncées devant les tribunaux ou sur les réseaux sociaux, parfois rendues publiques autrement (on se réfère ici au collectage audiophonique du collectif *Matières Vivantes*¹²), parfois seulement révélées sous le sceau du secret, dans le cadre de *Dà2* par ex. Si les espaces de danse sont parfois peu sensibles aux questions des violences invisibilisées, et pas toujours « outillés » pour prévenir et gérer des cas de violences sexuelles plus ou moins graves et caractérisés, la situation semble très inégale selon les espaces et les normes en vigueur. La conception, la mise en place, la réception d'un dispositif de prise en charge des VSS paraît varier selon les danses, les territoires, les personnes en position de pouvoir, et l'existence de personnes engagées pour cette cause. Comprendre les conditions sociales de la mise en place et de l'efficacité de ces dispositifs représente un intérêt non seulement scientifique pour les chercheur·euses mais également pédagogique pour les formatrices de l'éducation populaire. Saisir ce qui se joue à chaque étape du déploiement des dispositifs, et mettre au jour les conditions de possibilité des leviers d'action est d'une importance cruciale pour les communautés en question.

d. Gérer et prévenir les VSS dans un cadre peu réglementé : propositions pour une recherche participative

Nous proposons trois angles de travail, qui correspondent à chaque phase du déploiement de dispositifs citoyens d'action contre les VSS : 1) leur conception : dans quelles circonstances voit-on la mise à l'agenda du « problème » des VSS être suivie d'une politique locale de prévention, dans une association ou un événement festif ? 2) leur mise en place, à partir de l'analyse de la figure de bénévole « référent·e VSS » qu'on définit *infra* ; 3) la réception de ces dispositifs : quelles formes d'adhésion ou de rejet de la part des destinataires du dispositif, quelles formes de recours ou non-recours ?

La prise en compte des VSS dans les danses : tributaire d'« entrepreneur·ses de cause »?

Mise à l'agenda d'un problème devenu public : On a pu remarquer que, depuis l'émergence du mouvement *MeToo* en France, les VSS et les manières de les repérer, prévenir et gérer sont de plus en plus connues du grand public. Accédant à l'arène publique, les problèmes posés par les VSS ont suscité des politiques, par exemple dans le monde du travail¹³. Cette mise à l'agenda politique a ainsi conduit à ce que depuis le 1er janvier 2019, dans toutes les entreprises disposant d'un CSE, la présence d'un·e référent·e harcèlement et agissements sexistes est obligatoire. Également, dans le monde de la musique, des personnes commencent à être chargées du repérage et de la sensibilisation des VSS, notamment depuis la mise en place du protocole de lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles du Centre National de la Musique¹⁴.

Des espaces plus informels : Néanmoins, dans ces milieux de loisirs culturels, les relations sont moins réglementées. Dans ce cadre plus informel, le développement de dispositifs dédiés, et des règles dont se dotent les associations, écoles, organisations d'événements ou lieux festifs, est souvent tributaire des rapports et structures de pouvoir en leur sein. Il dépend aussi de la présence (ou l'absence) « d'entrepreneur·ses de cause » (Becker, 1985), c'est-à-dire d'acteur·rices produisant un « travail politique et symbolique » au sein d'un espace pour constituer cette cause (en l'espèce la lutte contre les VSS) comme problème collectif, voire comme menace (Bonelli, 2017).

¹² Le projet est décrit ici : <https://www.helloasso.com/associations/collectif-matieres-vivantes/collectes/projet-carlophonik>

¹³ Accord du 6 octobre 2023 relatif à la lutte contre le harcèlement moral et sexuel et les agissements sexistes dans les entreprises

¹⁴ Le Centre National de la Musique a édité et fait évoluer un [Protocole de lutte contre les violences sexistes et sexuelles](#)

Les entrepreneur·ses de cause : Ce travail politique, symbolique, et “normatif” (Dodier et Barbot, 2016) est parfois fait par des adhérent·es de structures de danses, militant avec plus ou moins de difficultés pour promouvoir localement cette cause. Ce travail est aussi mené par des collectifs indépendants composés sur la base de cette entreprise, tentant d'œuvrer d'une manière plus transversale (à une échelle plus large, entre structures, ou entre communautés de danse). Si ces collectifs paraissent s'être tous d'abord spécialisés dans un mode d'action et une danse (dans laquelle les membres du collectif étaient spécialistes), il s'est établi un processus de mise en circulation et en commun des idées et des savoirs expérientiels, entre ces groupes, et à destination du reste de leurs communautés de danse. Le Collectif Matières Vivantes et d'autres collectifs autogérés ont ainsi commencé à lister les collectifs mis en place sur le territoire national, ainsi qu'à partager les ressources créées par les unes et les autres (affiches d'information ou de sensibilisation, chartes, « guides de recettes », tribunes de soutien, articles scientifiques, militants ou d'éducation populaire sur l'écoute, le trauma, des éléments juridiques sur la diffamation, etc.). Ils communiquent auprès des organisations d'événements festifs pour sensibiliser à la prévention et mettre en place des ateliers, formations ou espaces d'écoute (constituant parfois ceux-ci sous la forme de services et proposant leur externalisation aux festivals). Les modalités de cette diffusion peuvent fabriquer des engagements plus discrets de promotion de la cause au sein des organisations, moins arrimés à une carrière militante par exemple.

1) Questions et hypothèses sur la conception des dispositifs d'action contre les VSS.

On peut se demander si la mise en réseau ou le cloisonnement des structures peut être relié à la présence d'entrepreneur·ses de cause en leur sein. On questionnera également de quelle manière le positionnement des structures dans le paysage des danses de participation dépend des contextes de danses. Ceux-ci seront identifiés au travers des paramètres suivants : rapports de pouvoir et division du travail au sein des structures pourvoyeuses ; rapports objectifs et subjectifs à la lutte contre les VSS des personnes détenant le pouvoir ; type, implantation géographique et taille des structures ; morphologie sociale des publics de la structure ; objectivation de VSS existantes ou passées dans la structure ou dans son périmètre d'organisation; « culture » de la danse diffusée nationalement et localement – notamment concernant les normes de genre. Le profil de ces entrepreneur·ses gagnera aussi à être établi, afin de mieux saisir les **processus de circulation des discours, savoirs expérientiels et des pratiques de lutte contre les VSS**. Dans notre cas, on peut émettre l'hypothèse que la circulation s'effectue de l'extérieur des communautés, par le biais de savoir-faire professionnels ou militants des entrepreneur·se, pour se diffuser ensuite, via leur “travail normatif”, vers d'autres espaces moins sensibilisés comme certains espaces de pratique de la danse. Mises en regard, les conditions de mise à l'agenda dans les mondes des danses de participation seront mises au jour, au travers de la réalisation d'entretiens avec des personnes-clés d'organisations déployant un dispositif *ad hoc*. Ces dernières seront repérées à partir de la cartographie déjà initiée par les collectifs étudiés. La distribution des dispositifs, leurs caractéristiques (nombre d'actions, diversité et articulation à une échelle intra et interdispositif, engagement de plusieurs bénévoles, caractère flottant ou sédimenté du dispositif), et leurs liens avec les entrepreneur·ses et promoteur·ices de cause seront étudiés à partir de la mise en commun de cette cartographie participative et d'entretiens avec différents membres des organisations ; vers une **typologie** interrogeant le continuum des dispositifs au prisme du continuum des violences de genre (Kelly, 1988). Ce sera l'objet du [workpackage1](#) de janvier à mai 2025.

2) La figure locale de « référent·e VSS »

Au sein des dispositifs dédiés à la lutte contre les VSS, un élément retient particulièrement notre attention. C'est celui de « référent·e VSS ». Nous appellerons « référent·es VSS » *les personnes qui ont été chargées (ou se sont auto-attribués) du rôle de coordonner et produire le travail lié*

à la prévention et à l'action contre les VSS pour un événement donné. Parmi les tâches qui leur incombent, il y a le travail de mise en forme et place des affiches pour prévenir les gestes allant à l'encontre d'une culture du consentement et se faire connaître des danseur·euses. Il y a aussi celle, majeure, de prise en charge des personnes ayant un signalement à faire sur une situation de malaise voire d'agression. Il s'agit non seulement d'être identifié·e mais aussi disponible pour écouter la personne venant rapporter une situation vécue comme une VSS, avec le travail émotionnel que cela suppose. Cela peut aussi signifier d'être en soutien, ou partie prenante, de la prise en charge des personnes victimes. En pratique, cela implique d'éventuelles interactions avec la police et la justice (voire autres services publics), ou avec des associations aidant les personnes victimes de violences. Les éléments rapportés par les enquêté·es et les observations font également état du travail, extrêmement compliqué, de repérage et de gestion des agresseurs présumés¹⁵ en amont, pendant ou après l'événement, qui peut engendrer de nombreux conflits au sein des organisations¹⁶.

Questions et hypothèses : Comment certain·es danseur·es, en fonction de leurs parcours (professionnel, militant, affectif et sexuel, de danse), rencontrent la "cause" de la lutte contre les VSS pour (se former et) porter des actions localement ? Est-ce que les bénévoles chargé·es de la prévention VSS sont tous·tes engagé·es pour cette cause ? Comment mettent-ils et elles en pratique le dispositif élaboré ? Nous posons l'hypothèse que celles-ci sont pour une grande partie les entrepreneur·es et promoteur·ices étudié·es dans le WP1 ; cependant, l'étude de différents profils sera importante pour **comprendre le déploiement différentiel** et la réception des dispositifs par leurs destinataires. Également, quelles sont les attentes pour ceux et celles qui se forment, et quelle place la formation occupe dans leurs parcours ? Et quelles évolutions dans leurs conceptions et leurs pratiques en matière de gestion des VSS sont observables au cours de leur trajectoire ? Quelles différences perçoit-on entre le travail prescrit et réel effectué lors du déploiement du dispositif, et dans la mise en actes ? Quelles formes de reconnaissance (ou de déni), quels conflits s'opèrent autour du travail effectué ? Comme il peut y avoir eu un désenchantement par rapport à la danse, vivent-elles et ils un désenchantement sur la lutte contre les VSS ? On se propose d'étudier cela dans le [Workpackage2](#), entre mars 2025 et mars 2026, à partir de a) l'analyse d'une formation « référent·e VSS », avec observations directes, focus-groups et analyse en groupe ; b) des entretiens individuels avec des référent·es VSS ; et c) des observations de leur travail en actes dans deux festivals.

3) La réception des dispositifs par les publics destinataires.

On utilisera ici la perspective dessinée par Revillard (2018) pour étudier les conséquences des dispositifs sur leurs "ressortissant·es", en termes d'effets contraignants et de processus d'appropriation par les individus. Cette partie adresse une question importante aux dispositifs de prévention et lutte contre les VSS : quels sont les rapports, objectifs et subjectifs, des destinataires au dispositif ? Quelles sont les formes d'adhésion ou de rejet ? Comment évoluent leur degré de connaissance et leurs représentations ? Il s'agira d'identifier quelles sont les formes de recours ou non-recours, les pratiques et "tactiques" (De Certeau, 1990), mais aussi les résistances, et détournements – par quels publics ?

Hypothèses de travail : Les questions sont nombreuses concernant l'appropriation de la culture du consentement dans une pratique de loisir. En ce qui concerne la réception des dispositifs de lutte contre les VSS, on peut s'attendre à ce que les appropriations varient fortement selon le genre, la classe sociale, l'appartenance générationnelle et ethnique. Premièrement, on peut supposer que les femmes, la fraction culturelle des classes moyennes et supérieures, les personnes nées après le début des années 1990 et blanches se montreront plus favorables et plus

¹⁵ Au masculin : une très large majorité des outrages à caractère sexiste et agressions sexuelles sont perpétrés par des hommes cisgenres, dans les danses sociales comme dans la société (cf. l'enquête [VIRAGE](#))

¹⁶ Quid de l'argument, entendable d'un point de vue juridique, remarqué sur le terrain : "Nous on n'est pas la justice, donc on ne peut rien faire, au risque d'être attaqué" ? comment concilier éthique, arguments moraux, arguments juridiques ?

enclines à modifier leurs pratiques de danse de façon à intégrer les normes véhiculées par la culture du consentement. En particulier, parce que les dispositifs sont conçus par et pour des jeunes femmes blanches issues du pôle culturel des classes moyennes et supérieures. Aussi, les conduites attendues se trouvent en adéquation avec les manières d'être, d'agir et de penser des femmes et de certains jeunes hommes blancs issus de la fraction culturelle des classes moyennes et supérieures. Au contraire, il est probable que, pour les autres types de public, les dispositifs soient davantage critiqués et perçus comme un instrument d'exclusion raciste, classiste et âgiste. Parmi les hommes qui déclarent adhérer aux dispositifs et aux efforts déployés pour lutter contre les VSS, on peut s'attendre à ce que nombre d'entre eux ne se sentent toutefois pas concernés par les mesures (qui seraient pour les "forceurs", ce que eux ne sont évidemment pas).

Ensuite, on peut faire l'hypothèse que les comportements adoptés lors des danses n'ont pas beaucoup changé, y compris pour celles et ceux qui se disent en faveur des dispositifs de lutte contre les VSS ; et ce pour deux raisons. D'une part, parce que les pratiques de danse sont codifiées et que pour les personnes dansant depuis longtemps, les manières de faire sont profondément ancrées et leur permettent aussi de se coordonner avec leurs partenaires. D'autre part, parce que les femmes et les hommes ont appris tout au long de leur vie des façons d'être et d'agir dans la vie en général qui ne sont pas si faciles à transformer. Par exemple, l'apprentissage de l'empathie, de l'affirmation de soi ou de la gestion des conflits peuvent complexifier, chez les femmes, la manifestation de leur absence de consentement pour tel ou tel geste et encourager les hommes à guider les danses sans prêter attention aux émotions de leurs partenaires.

Il est par ailleurs possible que les dispositifs de lutte contre les VSS produisent dans certains cas une intensification de la responsabilisation des femmes : dans les cas où elles vivraient une expérience de violences sexistes ou sexuelles et ne mobiliseraient ni le dispositif ni les personnes ressources - parce qu'elles se seraient trouvées, sur le moment, dans un état de confusion ou parce qu'elles auraient peur des répercussions sur l'atmosphère générale du groupe, leurs liens d'amitié avec certains danseurs ou danseuses, sur leur réputation (l'étiquette de la "meuf reloue" n'est jamais loin) - elles culpabiliseraient et jugeraient que c'est de leur faute si elles ont subi des actes non souhaités. Enfin, du côté des hommes, on peut s'attendre à ce que la mise en œuvre de dispositifs de lutte contre les VSS produise des effets sur les hiérarchies entre les danseurs. Les femmes chercheraient à danser avec les hommes jugés "safe" tandis qu'elles tenteraient d'éviter les "forceurs". Or, du fait des stéréotypes (les hommes issus des classes populaires ou racisés étant les premiers à être soupçonnés de ne pas respecter le consentement des femmes), la diffusion de la culture du consentement dans les lieux de danse pourrait aussi conduire à renforcer des hiérarchies déjà existantes.

Nous proposons ainsi d'étudier la **réception des dispositifs de lutte contre les VSS dans les danses, et plus globalement de la culture du consentement, à l'aune des parcours, propriétés sociales, et subjectivités** de 15 danseur·euses ayant fréquenté des festivals avec des dispositifs VSS. On s'intéressera dans ce [WP3](#) (avril 25-mai 26), aux conditions individuelles, contextuelles et relationnelles de l'expression du non-consentement, et du signalement de la situation vécue comme problématique. On interrogera d'une part les ressentis (sécurité, danger, désintérêt) des danseur·euses ainsi que leur réception du dispositif. On investiguera enfin les effets pratiques que le dispositif peut avoir impulsé – changements dans les manières d'entrer en contact, d'inviter, de danser, dans la hiérarchisation des partenaires.

Cette enquête, dont les bases ont été produites lors du projet Dansesà2 à partir des échanges et discussions avec toutes les parties prenantes, devra permettre au consortium composé d'une

équipe scientifique et d'une équipe d'acteur·ices associatif·ves de coproduire des connaissances scientifiques sur les actions de sensibilisation et prévention des violences (hétéro)sexistes et sexuelles, et des outils pour les améliorer.

Bibliographie

- Ana, R. (2022). Soy cubano, soy popular : Professional and personal trajectories of Cuban dancers in transnational perspective. *Ethnologie française*, 52(2), 315-325. <https://doi.org/10.3917/ethn.222.0315>
- Andro, A (2023). Mind the Gap : avancées et résistances dans la prise en charge des violences sexuelles et sexistes dans le monde académique (2002-2022) *Mouvements*, 2023/1 n° 113. pp. 109-118. <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.3917/mouv.113.0109>.
- Apprill, C. (2009). L'hétérosexualité et les danses de couple. In C. Deschamps, L. Gaissad, & C. Taraud, *Hétéros : Discours, lieux, pratiques* (p. 97-108). EPEL.
- Apprill, Christophe. 2018. *Les mondes du bal*. Presses universitaires de Paris Nanterre.
- Becker, H. S. (1988). *Les mondes de l'art*. Flammarion.
- Becker, H. S. (2020). *Les Ficelles du Métier Comment Conduire Sa Recherche en Sciences Sociales*. La Découverte Editions.
- Bonelli, L. (2017). Entrepreneurs de cause et construction sociale des menaces. In S. Caillaud, V. Bonnot, & E. Drozda-Senkowska (Éds.), *Menaces sociales et environnementales : Repenser la société des risques* (p. 43-55). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.141998>
- Claire, E. (2017). Dance Studies, genre et enjeux de l'histoire. *Clio*, 46, 161-188. <https://doi.org/10.4000/clio.13826>
- Davis, K. (2015). *Dancing tango : Passionate encounters in a globalizing world*. NYU Press.
- De Certeau, M. (1990). *L'invention du quotidien. L'art de faire*, Paris, Gallimard.
- DEPP Ministère de la Culture. (1996). La danse amateur. *Développement culturel*, 112.
- De Singly, F. (1993). Les habits neufs de la domination masculine. *Esprit*, 196, 54-64.
- Despres, A. (2015). Et la femme créa l'homme. Les transactions culturelles intimes dans la danse contemporaine africaine. *Sociologie*, 6(3), 263-278.
- Dodier, N, Barbot, J (2016). La force des dispositifs. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2016/2 71e année. pp. 421-450.
- Gilbert, C, & Henry, E (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue française de sociologie*, 2012/1 Vol. 53. pp. 35-59. <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.3917/rfs.531.0035>.
- Guichard-Claudic, Yvonne, Danièle Kergoat, et Alain Vilbrod, éd. 2008. *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*. PUR.
- Hancock, B. H. (2013). *American allegory : Lindy hop and the racial imagination*. The University of Chicago Press.
- Helmlinger, A. (2011), “ “Pan could play any music”. L'appropriation de l'étranger dans le répertoire des steelbands de Trinidad et Tobago”, in *Musique et globalisation: musicologie - ethnomusicologie*, Paris Budapest Torino, L'Harmattan.
- Henry, E. (2020). “Construction des problèmes publics”. In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e édition mise à jour et augmentée. Presses de Sciences Po, pp. 152-158. <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.3917/scpo.filli.2020.01.0152>.
- Hidri-Neys, O., & Bohuon, A. (2014). Au-delà de quelques pas de danse... Les usages des apparences physiques au cœur de la sociabilité estudiantine. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 45(1), 63-81.
- kollektiv orangotango+. (2023). *Ceci n'est pas un Atlas. La cartographie comme outil de luttes, 21 exemples à travers le monde*. Editions du commun, en ligne : <https://www.editionsducommun.org/products/ceci-nest-pas-un-atlas-orangotango-nephys-zwer>
- Kuijlaars, A. (2017). « L'hexis corporelle des femmes des baterias : entre idéal de féminité et modèle de virilité », *Brésil(s)* DOI : <https://doi.org/10.4000/bresils.2202>
- Kuijlaars, A. (2024). Les « gardiens de la Favela » entre assignation et revendication identitaires. Les baterias des écoles de Samba à Rio de Janeiro. *L'Année sociologique*, 2024/1 Vol. 74. pp. 117-146. <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.3917/anso.241.0117>.
- Lévy-Guillain, R. (2024). *La culture du consentement. Recompositions des rapports de genre et de la sexualité depuis MeToo*. Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de Marie Bergström et Marta Domínguez-Folgueras. Paris: INED.
- Loyale, A. 2024. Intervention à la table ronde « Mixité, parité : le bal face aux questions de genre ». Colloque *Le bal : communion, invention, subversion*, organisé par le Centre National de Musique les 3-4 mai 2024. Paris : Cité de la musique

- Mandressi, R. (2017). Danser avec le sexe. Érotisme et exotisme dans la réception parisienne du tango (1907-1914). *Clio*, 46, 87-110.
- Marquié, H. (2013). Corps et mouvement: subvertir le genre par la danse. In Maggie ALLISON, Imogen LONG (Dir.). *Women Matter / Femmes Matières- French and Francophone Women and the Material World*, Peter Lang, 5-19.
- Marquié, H. (2016). *Non, la danse n'est pas un truc de filles ! Essai sur le genre en danse*. Éditions de l'Attribut.
- Morad, M. (2016). Queering the Macho Grip Transgressing and Subverting Gender in Latino Music and Dance. *Ethnologie française*, 46(1), 103-114.
- Mouzon, C (2024). Violences sexistes et sexuelles : le combat ne fait que commencer. *Alternatives Économiques*, 2024/7 N° 448-449. pp. 36-37. <https://doi-org.bibelec.univ-lyon2.fr/10.3917/ae.448.0036>.
- Naudier, D., & Simonet, M. (2011). *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*. la Découverte.
- Pasquier, G (2016). Danser à l'école primaire. *Terrains & travaux* 29(2): 195-216.
- Pouillaude, A (2022). Au-delà de l'apparence : les coulisses du travail sportif des pratiquantes de twirling bâton à travers le prisme de l'âge. *Agora débats/jeunesses*, 2022/1 N° 90. pp. 103-114. <https://doi.org/10.3917/agora.090.0103>.
- Revillard, A. 2018. Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants. La réception de l'action publique. *Revue française de science politique* 68(3): 469-91. doi:10.3917/rfsp.683.0469.
- Thomas, J., Féliu, F., Guérandel, C., Mardon, A., Parmantier, C., & Pouillaude, A. (2023). *Dansesà2. De l'espace social des 'dances à deux' à l'évolution des normes de genre dans la pratique de quatre danses en France*. Projet financé par l'INJEP. ([halshs-04678367](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-04678367))
- Tobin, J. (2015). Models of Machismo : The Troublesome Masculinity of Argentine Male Tango-Dancers. In Gabriele Klein (ed.), *Tango in Translation*. (p. 139-170). Transcript Verlag.

2. Méthodologie détaillée

Diagramme de Gantt infra, annexe 4

Cette recherche s'appuie sur les principes de la recherche participative et sur les outils de l'enquête ethnographique et compréhensive. Elle poursuit des objectifs analytiques, par l'identification et la compréhension des fonctionnements et pratiques des milieux des danses de participation, mais également d'intervention, puisqu'elle est co-élaborée avec les acteur·rices concerné·es et vise à proposer des solutions innovantes. Nous nous fondons sur les méthodes et outils issus de l'éducation populaire et du champ académique, appuyés sur nos expériences de danseurs et danseuses et de personnes impliquées au sein d'associations qui proposent des danses de participation. Des protocoles d'enquête croisée au sein des organisations sont proposés, qui seront adaptés en fonction des événements choisis et des acteur·rices engagé·es dans la recherche, dans une démarche de recherche participative et itérative. Des réunions de travail en consortium en amont du début du projet et au début de chaque *WorkPackage* (WP) permettront de délimiter les tâches avec précision, les processus de délibération sur les outils, les méthodologies d'enquête à appliquer, les séquences à filmer.

L'équipe est composée de personnes-ressources précieuses pour mettre en place les protocoles garantissant une collaboration équilibrée et constructive entre les différentes parties prenantes. La question de nos implications et de notre réflexivité en tant que chercheur·es-acteur·rices (Naudier, Simonet, 2016) sera documentée et travaillée de manière croisée. L'inter-subjectivité, ainsi que les rapports d'empathie et de connaissance avec les enquêté·es impliqué·es dans la recherche seront au centre du protocole de recherche.

La présentation de la méthodologie va suivre les étapes du déploiement d'un dispositif de prévention : conception, mise en place, et réception par les destinataires de ces dispositifs. Le protocole, avec sa progressivité, vise également à **une formation à la recherche par la recherche** des partenaires non scientifiques, via les réunions de concertation et l'analyse en groupe ; permettant une appropriation des outils des SHS pour favoriser la réflexivité et mener une recherche totalement participative.

WP 1. Étudier la conception des dispositifs. T1= janvier à juin 2025.

Cartographie et typologie de la prévention des VSS : dispositifs, organisateur-ices, entrepreneuses et promoteur-ices.

WPI.a. Entre janvier et juin 2025. Cartographie des actions (responsabilité: CMV)

Mise en place d'un outil participatif de collecte cartographique. Le terme de cartographie est pris ici au sens large: c'est un outil déjà utilisé dans des travaux militants (notamment féministes) et scientifiques pour renseigner les processus de minorisations et les luttes ; permettant "de représenter la compréhension collective d'un espace donné grâce à un échange horizontal, non hiérarchisé entre les personnes qui l'élaborent" (kollektiv orangotango+, 2023 – on travaillera à partir de la méthodologie déployée dans leur "Petit manuel de cartographie collective et critique"). L'outil sera le Framacarte, hébergeur au service de l'éducation populaire.

- Travail collaboratif (équipe de recherche élargie) sur les items à renseigner : éléments de caractérisation des personnes renseignant la cartographie (nécessité que les personnes qui remplissent donnent des éléments sur elles pour comprendre qui elles sont et « d'où » elles parlent, ce qui a une incidence sur le remplissage), et des actions mises en place et de leurs effets selon les organisations et les publics cibles. On a vu qu'une liste territorialisée de collectifs et d'actions existe déjà, on se servira de cette base pour élaborer cette caractérisation de manière collaborative : partir de l'existant associatif pour documenter les situations en les traduisant avec les outils des SHS
- Mise en place d'une méthode participative en boule de neige, utilisant la liste territorialisée et les réseaux des membres de l'équipe, pour informer sur la cartographie et impliquer les communautés de danses, les associations et autres types d'organisatrices en AuRA dans la co-construction de cette « contre-cartographie » (kollektiv orangotango+, 2023)

WPI.b. entre février et juin. Etude des contextes de déploiement d'un dispositif (resp SHenri)

Entretiens exploratoires avec des entrepreneuses et avec des personnes-clés des organisations repérées à partir de la cartographie. N=20, variation des caractéristiques formalisées en WPI.a. Thématiques abordées : Étudier leur sensibilité à la question, la connaissance de VSS passées dans les lieux fréquentés et ce qu'ils en font, leur avis sur les actions menées en milieu festif et dans les mondes des danses sociales, leur avis sur un travail de labellisation ou référentiel, leurs relations et leur degré d'interdépendance avec les actrices de l'écosystème des danses de participation, avis sur les controverses, quel travail prescrit pour les référentiels VSS, quelle articulation avec le reste du travail. Analyse des contradictions possibles entre les discours et les pratiques des organisateurs.

L'équipe de recherche élargie sera impliquée pour établir les contacts choisis pour leur diversité de prise en compte et pour produire le guide d'entretien. L'équipe de recherche restreinte se chargera de la réalisation d'entretiens, et d'en faire une première analyse, qui serviront à produire avec l'équipe élargie (partenaires associatifs et comité scientifique), une caractérisation des contextes de mise en place des dispositifs, et des freins et leviers à leur essaimage.

WPI.c entre avril et juin. Typologiser (ensemble) (resp JThomas)

L'équipe de recherche élargie sera impliquée pour classer, catégoriser les actions et dispositifs, et produire une typologie. Les compétences et connaissances variées des partenaires permettront d'alimenter la coproduction de cette typologie. La carte et la typologie seront mises à disposition des communautés de danses d'une part. D'autre part ce compte-rendu sera l'objet de séances collectives d'échanges ("causeries" chez MSOD) sur la typologisation dans les communautés qui s'en seront saisies (cf. attendus).

WP2. Etudier la mise en place. T2 = mars 2025-mars 2026

A partir de la formation, des parcours, des attentes, et du « travail » en actes des « référent-es VSS ».

WP2.a Entre mars et juin. Analyse d'une formation de 2 jours effectuée par le collectif Matières Vivantes (resp CMV).

- **Observation directe** des journées de formation, par des membres de chaque équipe partenaire : deux sociologues, une membre du CREFAD, un membre de MSOD ;
- Analyse en groupe des observations après la formation entre les partenaires présent·es.
- **Focus-groups** avant et après la formation, effectués avec les participant·es, par la postdoctorante et une membre du CREFAD. (N=2)

WP2.b. Entre mars et novembre. Entretiens avec des référent-es VSS (resp SH-JT)

Entretiens biographiques avec des personnes référentes VSS choisies en fonction de critères qui seront définis collectivement (parcours de danse, parcours d'engagement, savoirs expérientiels, vécu des actions déjà menées, comment voient-elles leur rôle, l'efficacité des actions etc.). Co-construction du guide d'entretien par l'équipe élargie avec l'appui du comité scientifique. Entretiens réalisés par 2, la postdoctorant·e, des membres de l'équipe des sociologues, le Crefad Loire ou Mais Si On Danse pour la constitution du corpus sonore pour le documentaire.

WP2.c Entre avril et août 2025. Concertations (resp SH)

Réunions de concertation avec les organisations pour saisir les dispositifs mis en place dans le cadre des festivals, identifier les personnes concernées et en particulier les référent·es VSS qui seront actives lors des jours de festival. Négociation de la place des membres de l'équipe scientifique et pédagogique sur le terrain (ici concentré sur l'espace-temps des festivals sélectionnés pour l'enquête), entre accompagnement des personnes référentes VSS et observation des publics et bénévoles au sein des différentes situations des festivals. Présentation de ce volet de l'enquête et notamment son dispositif méthodologique. Travail effectué par les coordinatrices scientifiques, la postdoctorant·e, et les associations partenaires si en lien avec le festival.

WP2.d Entre mai et septembre 2025. Observations participantes et directes (resp SH-JT)

Observations participantes et directes du travail de référent·es VSS pendant deux festivals de danse, choisis pour leur diversité quant aux actions VSS : un festival où interviennent un ou des référent·es formé·es dans notre protocole, et un autre festival.

Cet accompagnement des référent·es se fera lors de différents moments du festival. Étudier le rapport entre théorie et pratique (sur le travail de coordination en amont, gestion des temps morts, travail émotionnel de l'écoute, travail émotionnel concernant la gestion des agresseurs potentiels, gestion collective au sein de l'organisation et conflits éventuels sur l'évaluation des plaintes, sur les manières de prendre en charge les agresseurs, notamment). Ce travail sera mené par la postdoctorant·e et au moins une des coordinatrices scientifiques. Pour l'un des festivals, Yves Raibaud, membre du comité scientifique, sera en appui. Au moins une membre de Collectif Matières vivantes sera également sollicitée pour éclairer les situations observées, et un·e membre de Mais Si On Danse pour la prise de sons.

WP2.e. Entre septembre 2025 et mars 2026. Analyse et productions de livrables (resp JT-MSOD)

Analyse des différents matériaux recueillis, effectuée par l'équipe restreinte puis mise en discussion au sein de l'équipe élargie (Point d'étape à l'automne 25: « causerie » organisée par MSOD. cf 3.b).

WP3. La réception des dispositifs. T3: entre avril 2025 et juin 2026

Étude de la réception des dispositifs par les publics des festivals observés.

WP3.a Entre avril 2025 et août 2025. Concertations (resp SH)

idem WP2.c Réunions de concertation avec les organisations pour saisir les dispositifs mis en place dans le cadre des festivals, identifier les personnes concernées et en particulier les référent·es VSS qui seront actives lors des jours de festival. Négociation de la place des membres de l'équipe scientifique et pédagogique sur le terrain (ici concentré sur l'espace-temps des festivals sélectionnés pour l'enquête), entre accompagnement des personnes référentes VSS et observation des publics et bénévoles au sein des différentes situations des festivals. Présentation de ce volet de l'enquête et notamment son dispositif méthodologique. Travail effectué par les coordinatrices scientifiques, la postdoctorant·e, et les associations partenaires si en lien avec le festival.

WP3b. Entre mai et septembre 2025. Observations participantes et directes (resp SH-JT)

cf. WP2d. Pour mieux renseigner ce volet de l'enquête sur la réception des publics, l'objectif est d'approcher des participant·es extérieur·es à la structure organisatrice, pas forcément familiarisés avec les dispositifs de prévention aux VSS, en maintenant une hétérogénéité du panel enquêté. L'accompagnement des référent·es VSS sera l'occasion de présentation du dispositif au public, moment crucial : il permettra non seulement de renseigner le public sur l'existence du dispositif, mais aussi de la présence des membres de l'équipe du projet CADansSER, ainsi que leur rôle. Ce faisant, et éventuellement au travers de la passation d'un très court questionnaire, il sera possible de proposer la réalisation d'entretiens auprès des participant·es.

WP3c. Entre mai et décembre 2025. Entretiens sur la réception (resp JT)

Entretiens semi-directifs répétés avec des participant·es aux événements (à partir de leur prise de contact lors de l'observation ou leur remplissage du questionnaire et accord de participation à un entretien). Hétérogénéité du panel en matière de réception du dispositif. N= 15 personnes * 2 entretiens. Entretiens par l'équipe CMW : Rébecca Lévy-Guillain spécialisée de la "culture du consentement" effectuera l'enquête sous la forme de vacations de recherche, avec appui postdoctorant·e et chercheuses titulaires. Selon l'accord des enquêté·es, l'enregistrement de l'entretien sera transféré à l'équipe MSOD.

WP3.d. Entre septembre 2025 et juin 2026. Analyse et productions de livrables (resp SH-JT-MSOD)

Analyse des différents matériaux recueillis, effectuée par Rébecca Lévy-Guillain et l'équipe restreinte puis mise en discussion au sein de l'équipe élargie (Point d'étape à l'automne 25: « causerie » organisée par MSOD. cf [3.b](#)).

3. Résultats attendus, productions et stratégie à moyen terme – vers un projet-suite

Les résultats scientifiques attendus :

L'enquête permettra de travailler les questions scientifiques soulevées par le projet, dont les spécificités du terrain offrent un angle d'observation original. Tout d'abord, l'étude de la mise à l'agenda du "problème" des VSS permet de documenter la question des conditions de possibilité de l'émergence d'un "problème public" dans des milieux de loisirs culturels, relevant d'espaces privés bien que collectifs, et peu réglementés - tandis que la littérature traite habituellement cette question en sociologie de l'action publique (Gilbert et Henry, 2012). L'enquête abordera les modalités de l'appropriation d'un

problème défini comme tel dans le champ de l'action publique, dans un espace n'en relevant pas directement, autrement dit "la carrière de ce problème public" (Henry, 2020) dans une logique d'autonomisation au-delà de l'espace public et ses implications pratiques. De ce fait, l'enquête mettra en évidence les modalités pratiques et symboliques de la diffusion de la culture du consentement, notamment autour du rôle de référent·e VSS - sur cette culture du consentement, on renvoie également aux questions posées dans le document détaillé, dans les hypothèses relatives au [1.d.3\) réception du dispositif par ses destinataires](#). L'étude des référent·es VSS constitue l'apport central de cette enquête : fonction sociale apparue récemment, elle est certes de plus en plus répandue, mais demeure peu étudiée, qui plus est dans le milieu non professionnel. En effet, outre l'absence d'études empiriques portant sur la fonction de personne référente VSS (pas de références académiques francophones sur Google Scholar, JSTOR, quelques articles sur Cairn.info abordant cette fonction sans l'étudier), cette dernière reste considérée, à l'heure actuelle, comme un pis-aller n'ayant pas de véritable impact dans le traitement des VSS, notamment au regard de la prise de sanction (Mouzon, 2024). L'enquête vise à dépasser la constatation du "gap entre la mise en place et la mise en œuvre des procédures" (Andro, 2023), ou encore de la non opérationnalité des dispositifs (Andro, 2023), en documentant de manière empirique la fonction de référent·e VSS. L'enquête montrera ainsi les implications pratiques et symboliques de cette fonction, non seulement autour des évolutions, résistances et recompositions progressives des normes de genre dans un espace de loisir physique et culturel, mais aussi autour de l'évolution des manières de traiter les situations problématiques signalées, au regard de la co-construction des outils de gestion des VSS par l'équipe de CADansSER et les différents collectifs concernés. Enfin, le terrain permettra de travailler les concepts de non-recours et de 'réception' pour un dispositif non directement issu d'une politique publique.

De nombreux articles dans des revues francophones et allophones (qu'on ne listera pas de manière exhaustive : Travail Genre et Sociétés, Sociétés Contemporaines, Ethnologie Française, Terrains et Travaux, Loisir et Société seraient intéressées par ces thèmes et approches ; Bulletin de méthodologie sociologique également ; Gender and society) peuvent être envisagés à partir de ces différents angles, ainsi qu'un ouvrage collectif (La découverte, pour la collection L'envers des faits ou pourquoi pas Culture sonore, pourrait être approchée).

Les productions à destination de la société civile

Les résultats présentent un fort potentiel d'utilisation à court et moyen terme. Étant développée dans une logique transformative, l'essence même de cette recherche est d'être utilisée pour faire évoluer, d'une part, les modes de prévention des violences sexistes et sexuelles dans les danses de participation, d'autre part, les formations délivrées aux personnes qui transmettent ces danses. Le volet VSS est absent de ces formations et il nous semble pertinent de tenter, par des données scientifiques, d'appuyer pour inclure leur existence afin de mieux les prévenir.

Pour une Science Ouverte.

Les produits (publications, documentaire audio, images, vidéo – dont les médias et les formes seront sélectionnées et mises en débat lors des différentes phases) issues du travail mené lors de ce projet seront systématiquement en libre accès, sous la licence Creative Commons CC-BY, sur l'espace ressource MODAL-Média (produit par la FAMDT, gratuit et en ligne) et sur HAL. Élaborées par la FAMDT à partir des réunions menées avec l'équipe de recherche, des fiches ressources sur des notions clés ou des notes de bonnes pratiques pourront être mises en ligne. L'ensemble des actualités, revues de veille, partages d'expériences, synthèses et ressources associées à l'étude-action, notamment le WP1, et à ses temps forts seront réunies sur les pages ressources en ligne dédiées. Les sites des membres du consortium mais également de certains de ses partenaires, tels que l'association Opale, relayeront également et régulièrement les contenus.

Audio : Documenter le processus de recherche et diffuser les résultats

« La danse est une scène de comédie où résonnent les questions du monde. » Pour chaque sujet, le documentaire s'intéresse à ce que la question engendre et permet, pas à sa définition. Le documentaire qui sera produit ne prend pas en charge un travail explicatif, didactique ou conceptuel.

MSOD : Le documentaire

En réalisant les 3 premiers épisodes du documentaire « Mais si on danse » avec l'appui de l'association du même nom, Julien Mondon a abordé les VSS par démonstration des enjeux corporels et intimes que les danses sociales impliquent, mais aussi en prenant en compte que ces milieux ont du mal à aborder ces questions, comme si la proximité corporelle allait de soi et ne pouvait poser problème. Le documentaire fait entendre la complexité du sujet, on ne parle pas que des agressions : la danse est un vecteur de rencontres corporelles, intimes voire sexuelles potentiellement, et à ce titre ça peut être difficile de sentir les limites.

Livrables : Les épisodes qui seront réalisés dans le cadre de ce projet de recherche utiliseront la même démarche, d'écoute, d'analyse, et de mise en perspective des propos afin de constituer une cartographie sonore. Sans considérer ce qui est mieux ou non, ce processus documentaire permet de faire état d'une situation. Ce travail réalisé par Julien Mondon et MSOD, bénéficiera de l'appui de Catherine Gauthier (comité scientifique), anthropologue et documentariste.

* **Un premier épisode** permettra de documenter le travail de recherche, rendre accessible aux auditeurs du monde de la danse les résultats de cette recherche. Julien Mondon donnera la parole aux chercheuses afin d'expliquer les processus appliqués, et fera entendre des moments clés des réunions du consortium qui donneront la couleur du projet.

* **Un second épisode** proposera une immersion en festivals, bals et associations afin de comprendre les enjeux nouveaux, les problématiques qui se posent au sein des équipes administratives, pédagogiques, et au sein des élèves. Il donnera notamment à entendre les responsables VSS, les dynamiques locales, associatives, aux communautés de la danse et au-delà.

Restitution des résultats dans les communautés étudiées

MSOD : Les « causeries »

Les « causeries », déjà organisées par MSOD pour les premiers épisodes du documentaire (elles ont rassemblé une quarantaine de personnes à Chambéry l'an dernier), sont des cercles d'écoute et de parole en lien direct avec la question des rapports de genre, de rôles et d'agressions/réactions, dans les danses. Participer à la prise de conscience des questions VSS dans le monde de la danse sans accuser, sans faire tribunal, mais en faisant entendre toutes les voix. Les « causeries » permettront de présenter 1- le travail sur la cartographie 2 - les résultats concernant le rôle de « référent-e VSS » ; enfin le travail sur la réception des dispositifs. Elles alimenteront le processus itératif de recherche.

Equipe élargie : Temps de débats publics

La mise en discussion et en échanges des résultats de la recherche aux différentes étapes est aussi programmée. La typologie issue du WP1 sera ainsi présentée pour diffusion et débat aux Rencontres nationales annuelles de la Fédération des actrices et acteurs des musiques et danses traditionnelles (FAMDT, partenariat déjà engagé, centré sur le montage du projet-suite) les 12-14 juin 2025 à Clermont Ferrand. Sur les résultats des WP2&3, un webinaire est prévu courant 2026, ainsi que deux tables rondes lors des rencontres nationales de la FAMDT, en juin 2026.

Production de documents écrits sur les dispositifs de VSS, la formation et le rôle des « référentes ».

Le travail dans les différents WP sera un appui pour une formation et information ciblées (communication adaptée auprès des structures pourvoyeuses en fonction de leur type et de leurs publics); pour outiller les associations et pour appuyer l'acceptabilité des rôles de référent-es VSS et de la densité du rôle ; enfin pour apprendre de ce qui se fait dans d'autres communautés de danse.

- **à partir du WP1** : Produire de l'information accessible sur la caractérisation des contextes de mise en place des dispositifs, la mesure de l'intensité de la circulation des discours et essaimage des pratiques, et des freins et leviers à leur essaimage grâce la cartographie et la typologie du type de dispositifs.
 - livrable : Ouverture de la **cartographie** aux communautés de danse et **diffusion de la typologie** proposée via Modal-média.

- **à partir du WP2 et du WP3** : Produire de l'information accessible au grand public
 - Un document 'quatre pages' sur le rôle et l'impact des référent·es VSS dans les mondes des danses de participation sera réalisé par l'équipe restreinte assistée du comité scientifique et de CMV à destination du grand public, mis en ligne sur HAL-SHS et sur Modal-media.
 - Un court document de synthèse proposera des éléments de contenus pédagogiques pour auto-formation des bénévoles "référent·es VSS", dans **divers contextes de danse et au-delà**.

Issues des résultats des entretiens et focus groups, et des discussions collectives avec les partenaires des communautés de danse et ceux de l'éducation populaire, des éléments de contenus pédagogiques seront proposés. Les freins seront identifiés, auxquels une attention particulière est à donner avant toute formation, et nous exposerons des pistes d'améliorations tant sur la pédagogie que sur les contenus théoriques et les exercices : notamment en fonction des contextes d'exercice du « travail » de bénévole, et du parcours antérieur des personnes formées, et des contextes de danse. Coconstruites par les acteur·rices impliqué·es pour être accessibles au public le plus large et s'appliquer au plus grand nombre de situations, elles seront rendues disponibles sur *modal-media* et diffusées par ce biais aux organisateur·rices d'événements (par ex. sur l'écoute des violences ; aussi sur la gestion des personnes perçues comme agresseur·euses, dans une volonté de justice réparatrice plutôt que punitive par ex.). Ce travail sera réalisé par l'équipe élargie, avec appui des chercheur·euses du comité scientifique.

- **à partir du WP2 et du WP3** : Produire de l'information accessible sur la réception et le non recours à un dispositif de lutte contre les VSS dans le domaine d'un loisir culturel
 - un court document analysant les freins et les leviers d'action et de communication : on travaillera à partir de l'étude de la réception des dispositifs sur les discours réfractaires et les problèmes soulevés dans le recours, pour aider à la déconstruction des résistances et l'amélioration du déploiement des dispositifs.

Recueil de photos et capsules vidéo (sous conditions financement extérieur)

Des capsules sonores plus courtes et des courtes vidéos d'appuis à la formation et de documentation sur la recherche et ses enjeux pourront être produites en cas de financement complémentaire de l'UJM (appel interne Recherche 30 septembre 2024) et avec l'aide du service audiovisuel de l'UJM, avec l'accord des partenaires citoyen·nes, à destination des associations, écoles, compagnies, et événements festifs. De même, un recueil de photographies est envisagé à T+ 2 ans. Sous conditions d'obtention d'une aide financière et technique de l'UJM).

Pour résumer, sont prévus : deux épisodes de documentaire radiophonique ; des temps de débats et restitution (n=5 à 10 suivant financements complémentaires) ; une cartographie participative et diffusion de la typologie associée (sur modal-média); un quatre pages sur les référentes VSS; une synthèse courte d'éléments pédagogiques ; un court document analysant la réception des dispositifs et les leviers d'action.